Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 014-241400415-20241002-D082_270924-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept septembre à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 18 septembre 2024 se sont réunis Au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 31
Nombre de votants : 39

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, Chhun-Na LENGLART 5ème Vice-Présidente, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Christine BONNIEUX, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Jean-Michel BROGNIEZ, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Stéphanie FRESNAIS, Olivier GUERIN, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Fabienne LOUIS, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Louis RONSSIN, Michel THOMASSON, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2ème Vice-Présidente, Emmanuel LAUSSINOTTE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Michel MARESCOT, pouvoir à Didier PAPELOUX, François PEDRONO, pouvoir à Marie-France NUDD-MITCHELL, Jacques MARIE, pouvoir à Yves LEMONNIER, Guillaume CAPARD, pouvoir à Philippe AUGIER, Florence GALERANT, pouvoir à Véronique BOURNE, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, pouvoir à David MULLER, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS

Monsieur David REVERT est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D082_270924

MODIFICATION DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE
NOUVEAUX REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE VILLERS-SUR-MER
Installation au sein du Conseil
Election d'un Vice-Président membre du Bureau

Suite aux élections municipales de la commune de Villers-sur-Mer qui se sont tenues les 30 juin et 7 juillet 2024, le Conseil est invité à accueillir les nouveaux délégués communautaires, à savoir :

Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 014-241400415-20241002-D082_270924-DE

- Madame Chhun-Na LENGLART, maire de la commune
- Monsieur Jean-Michel BROGNIEZ, 5ème adjoint
- Madame Christine BONNIEUX, 4ème adjointe
- Monsieur Louis RONSSIN, 3ème adjoint
- Monsieur Olivier GUERIN, Conseiller municipal

Après les avoir installés, le Président propose de procéder à l'élection du Vice-Président dont le poste est vacant.

Il est rappelé que, par délibération n° 082 du 11 juillet 2020, le Conseil communautaire a adopté, à l'unanimité, le nombre de onze Vice-Présidents, afin que chaque commune soit représentée. Ainsi, le Bureau est composé du Président et des 11 Vice-Présidents. *(article 25 du règlement intérieur)*

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Le Président demande aux membres du Conseil communautaire de délibérer afin de décider que le nouveau vice-président occupera le même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant. *(article L2122-7-2 du CGCT)*

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide par 39 voix POUR et 0 voix CONTRE que le nouveau vice-président prendra rang en qualité de 5ème vice-président.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président invite le Conseil à procéder – au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages – à l'élection du Vice-Président de la Communauté de Communes.

Monsieur David Revert a été désigné en qualité de secrétaire.

Madame Sylvie de Gaetano et Monsieur David Muller sont désignés comme assesseurs-scrutateurs.

Le Président indique que la candidature de Madame Chhun-Na Lenglart lui a été proposée et demande s'il y a d'autres candidats. Dans la négative, il est procédé à l'élection du Vice-Président.

Election du cinquième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	39
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral)	1
d. Nombre de bulletins blancs	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d]	38
f. Majorité absolue	20

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 014-241400415-20241002-D082_270924-DE

……

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Chhun-Na LENGLART	38	Trente-huit

Proclamation de l'élection du cinquième vice-président
Mme Chhun-Na Lenglart a été proclamée cinquième vice-présidente et immédiatement installée.

Le Bureau communautaire est donc composé du Président et des 11 Vice-Présidents ci-dessous :

- Président : Philippe AUGIER
- Premier Vice-Président : Michel MARESCOT
- Deuxième Vice-Président : Colette NOUVEL-ROUSSELOT
- Troisième Vice-Président : Sylvie DE GAETANO
- Quatrième Vice-Président : François PEDRONO
- Cinquième Vice-Président : Chhun-Na LENGLART
- Sixième Vice-Président : Michel CHEVALLIER
- Septième Vice-Président : Jacques MARIE
- Huitième Vice-Président : Yves LEMONNIER
- Neuvième Vice-Président : Philippe LANGLOIS
- Dixième Vice-Président : Régine CURZYDLO
- Onzième Vice-Président : Françoise LEFRANC

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

ADOPTE les conclusions du rapport

DECIDE de proclamer Madame Chhun-Na LENGLART, vice-présidente et la déclare installée.

Le Président :
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 014-241400415-20241002-D082_270924-DE

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par : DAVID REVERT
Date de signature : 07/10/2024
Qualité : D.Revert - Secrétaire de séance

David REVERT
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Philippe AUGIER
Date de signature : 03/10/2024
Qualité : Président

Philippe AUGIER
Président

Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org